



**ÉTATS  
FINANCIERS**

**30 juin 2012**

---

**LA CORPORATION ÉPISCOPALE CATHOLIQUE-  
ROMAINE DE VALLEYFIELD**

## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

### **Aux membres de LA CORPORATION ÉPISCOPALE CATHOLIQUE- ROMAINE DE VALLEYFIELD**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la **CORPORATION ÉPISCOPALE CATHOLIQUE-ROMAINE DE VALLEYFIELD**, qui comprennent le bilan au 30 juin 2012, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

#### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

#### *Responsabilité de l'auditeur*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

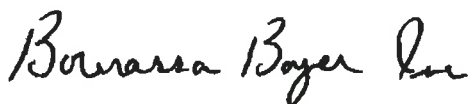


*Fondement de l'opinion avec réserve*

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, la corporation tire des produits de collectes de fonds dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de la corporation et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits des activités de collectes de fonds, de l'insuffisance des produits sur les charges, des flux de trésorerie, de l'actif et des actifs nets.

*Opinion avec réserve*

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe « fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la **CORPORATION ÉPISCOPALE CATHOLIQUE-ROMAINE DE VALLEYFIELD** au 30 juin 2012, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.



Société de comptables professionnels agréés

Vaudreuil-Dorion, le 15 novembre 2012

---

<sup>1</sup>CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A106833

**LA CORPORATION ÉPISCOPALE CATHOLIQUE-  
ROMAINE DE VALLEYFIELD**

2

**RÉSULTATS**

**Exercice terminé le 30 juin 2012**

	<b>Budget 2012</b>		<b>2012</b>		<b>2011</b>
<b>PRODUITS</b>					
Contributions diocésaines	515 000	\$	507 058	\$	522 179
Activités de services (annexe A)	332 970		361 779		356 104
Divers dons	56 000		69 183		53 245
Revenus de placements (note 11)	95 200		35 705		348 097
Quêtes commandées	8 500		5 353		9 434
Autres	—		2 278		—
	<b>1 007 670</b>		<b>981 356</b>		<b>1 289 059</b>
<b>CHARGES</b>					
Salaires et charges sociales	683 787		732 822		735 658
Activités de services	287 585		291 329		244 188
Intérêts	127 355		146 844		127 851
Participation « Église Universelle »	55 000		52 412		53 307
Honoraires professionnels et frais de gestion	34 577		37 111		38 636
Assurances	16 919		16 826		16 589
Autres	11 158		16 372		16 378
Informatique	7 660		9 756		9 025
Télécommunications	4 670		5 012		4 432
Dons - caisse invalidité	—		5 000		5 000
Gratification Ste-Cécile	5 000		5 000		5 000
Messagerie	3 790		4 710		3 797
Fournitures de bureau et papeterie	4 487		2 060		9 427
Frais bancaires	1 517		1 634		1 560
Amortissement des immobilisations	53 437		56 869		53 647
	<b>1 296 942</b>		<b>1 383 757</b>		<b>1 324 495</b>
<b>INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AUTRES PRODUITS</b>	<b>(289 272)</b>		<b>(402 401)</b>		<b>(35 436)</b>
<b>AUTRES PRODUITS</b>					
Apports provenant du Fonds du Séminaire de Valleyfield	239 800		239 800		—
<b>INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>(49 472)</b>	<b>\$</b>	<b>(162 601)</b>	<b>\$</b>	<b>(35 436)</b>

**LA CORPORATION ÉPISCOPALE CATHOLIQUE-  
ROMAINE DE VALLEYFIELD**

**ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS**  
Exercice terminé le 30 juin 2012

	Investis en immobilisations	Affectations d'origine externe	Non grévés d'affectations	2012	2011
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	1 505 651 \$	194 220 \$	46 025 \$	1 745 896 \$	1 781 332 \$
Insuffisance des produits sur les charges	(56 869)	—	(105 732)	(162 601)	(35 436)
Investissement en immobilisations	293 763	—	(293 763)	—	—
Affectation d'origine interne (note 3)	(295 500)	—	295 500	—	—
	(58 606)	—	(103 995)	(162 601)	(35 436)
<b>SOLDE À LA FIN</b>	1 447 045 \$	194 220 \$	(57 970) \$	1 583 295 \$	1 745 896 \$

**LA CORPORATION ÉPISCOPALE CATHOLIQUE-  
ROMAINE DE VALLEYFIELD**

4

**BILAN  
30 juin 2012**

	<b>2 0 1 2</b>		<b>2 0 1 1</b>	
<b>ACTIF</b>				
<b>COURT TERME</b>				
Encaisse	435 369	\$	299 010	\$
Débiteurs (note 4)	215 209		221 917	
Frais payés d'avance	2 474		865	
Placements réalisables au cours du prochain exercice	713 905		908 005	
	<u>1 366 957</u>		<u>1 429 797</u>	
PLACEMENTS (note 5)	5 285 386		5 695 065	
IMMOBILISATIONS (note 6)	1 742 545		1 505 651	
DÉPÔT SUR ACHAT D'IMMOBILISATIONS	—		59 929	
	<u>8 394 888</u>	<u>\$</u>	<u>8 690 442</u>	<u>\$</u>
<b>PASSIF</b>				
<b>COURT TERME</b>				
Créditeurs (note 7)	212 328	\$	222 247	\$
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	1 128 330		905 479	
	<u>1 340 658</u>		<u>1 127 726</u>	
DETTE À LONG TERME (note 8)	1 657 021		1 810 975	
APPORTS REPORTÉS (note 9)	3 813 914		4 005 845	
	<u>6 811 593</u>		<u>6 944 546</u>	
<b>ACTIFS NETS</b>				
Investis en immobilisations	1 447 045		1 505 651	
Affectations d'origine externe	194 220		194 220	
Non grévés d'affectation	(57 970)		46 025	
	<u>1 583 295</u>		<u>1 745 896</u>	
	<u>8 394 888</u>	<u>\$</u>	<u>8 690 442</u>	<u>\$</u>

À TITRE DE PRÉSIDENT DU COLLÈGE DES CONSULTEURS  
ET DU CONSEIL POUR LES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

\_\_\_\_\_, président

**FLUX DE TRÉSORERIE**

Exercice terminé le 30 juin 2012

	<b>2 0 1 2</b>	<b>2 0 1 1</b>
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Insuffisance des produits sur les charges	(162 601) \$	(35 436) \$
Éléments sans incidence sur les flux de trésorerie		
Annulation d'un billet à payer à la suite d'une donation	(16 000)	—
Amortissement d'un billet à recevoir	1 600	—
Amortissement des immobilisations	56 869	53 647
Apports reportés constatés à titre de produits	(298 385)	(52 037)
Amortissement de la prime sur actifs financiers détenus jusqu'à échéance	3 729	3 642
Perte sur cession de placements	874	—
Variation de la juste valeur des actifs financiers détenus à des fins de transactions survenues au cours de l'exercice	107 746	(195 864)
	(306 168)	(226 048)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 10)	(4 820)	(143 151)
	(310 988)	(369 199)
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Augmentation de l'encaisse affectée	(43 951)	(49 803)
Acquisition de placements	(1 231 867)	(2 390 175)
Produit de cession de placements	1 721 697	1 819 072
Acquisition d'immobilisations	(233 834)	(166 640)
Dépôt sur achat d'immobilisations	—	(59 929)
	212 045	(847 475)
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Billets à terme	408 000	745 553
Remboursement des billets à terme	(315 297)	—
Rentes capitalisées	37 700	4 200
Remboursement des rentes capitalisées	(45 506)	(24 395)
Apports reçus	106 454	103 331
	191 351	828 689
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE</b>	92 408	(387 985)
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	182 538	570 523
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>	274 946 \$	182 538 \$

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**30 juin 2012**

---

**1. STATUTS CONSTITUTIFS ET OBJECTIF DES ACTIVITÉS**

La corporation est constituée en vertu de l'Acte pour incorporer l'archevêque et les évêques catholiques-romains dans chaque diocèse du Bas-Canada, Statut de Québec, 50 Victoria, chapitre XXVII, et est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. La corporation peut émettre des reçus pour dons de bienfaisance.

Son objectif est de donner une reconnaissance civile et légale aux actes d'administration des biens temporels posés par l'Évêque pour le diocèse qui lui est confié. Ces actes répondent aux fins suivantes : ériger et dissoudre les paroisses, organiser le culte public et accomplir les œuvres de l'apostolat sacré et de charité.

**2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**

Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes :

**Constatation des produits**

La corporation applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentation directe des actifs nets au cours de l'exercice.

Les contributions diocésaines sont constatées à titre de produits selon un pourcentage de leurs revenus respectifs.

Les revenus de dividendes et intérêts sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Certains revenus provenant des activités de services sont constatés lorsque les services sont rendus.

**Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que la direction établisse des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.



NOTES COMPLÉMENTAIRES  
30 juin 2012

---

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

**Prêts douteux et provision pour prêts douteux**

Les placements inscrits à titre de prêts douteux sont comptabilisés à leur valeur nominale déduction faite de la provision pour prêts douteux. Lorsqu'un prêt est jugé douteux, la valeur comptable de celui-ci est ramenée à sa valeur de réalisation estimative qui est mesurée par l'actualisation des flux monétaires futurs prévus au taux d'intérêt inhérent aux prêts. Le montant constaté initialement au titre d'un prêt douteux, ainsi que tout changement subséquent, sont imputés à la provision à titre d'ajustement.

**Immobilisations**

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût. La majorité des immeubles ont été évalués par la Compagnie d'Évaluation Technique Laurentienne en date du 3 juin 1966. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport. Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon les méthodes, périodes et taux suivants :

Immeuble - évêché	Dégressif	2,5 %
Maison Émard	Dégressif	2,5 %
Chapelle	Dégressif	5 %
Ameublement - évêché	Dégressif	10 %
Bibliothèque - évêché	Dégressif	10 %
Matériel roulant	Dégressif	30 %
Équipement informatique	Dégressif et linéaire	30 % et 5 ans

**Apports reçus sous forme de services**

Les bénévoles consacrent environ 2 300 heures par année pour aider la corporation à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

**Trésorerie**

La politique de la corporation consiste à présenter dans la trésorerie les soldes bancaires non affectés que la corporation peut utiliser pour les opérations courantes.

**Instruments financiers**

Les méthodes et hypothèses suivantes ont été utilisées pour déterminer la juste valeur de chaque catégorie d'actifs et de passifs financiers :

*Encaisse, débiteurs et créditeurs*

Ces actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction sont évalués à la juste valeur qui est la valeur comptable en raison de l'échéance prochaine de ces instruments financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES  
30 juin 2012

---

**2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**

**Instruments financiers**

*Dépôts à terme, obligations et fonds communs de placements*

Les dépôts à terme, les obligations et les fonds communs de placements dont les revenus afférents sont grevés d'affectation d'origine externe, sont classés comme actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance. Ces actifs sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

*Dépôts à terme, obligations, actions et fonds communs de placements*

Les dépôts à terme, les obligations, les actions et les fonds communs de placements sont classés comme actifs détenus à des fins de transaction. Ces actifs sont évalués à leur juste valeur. La juste valeur des placements cotés en bourse est basée sur le cours acheteur.

*Billets à recevoir*

Les billets à recevoir, classés comme prêts et créances, sont évalués au coût après amortissement.

*Billets à terme et rentes capitalisées*

Les billets à terme et les rentes capitalisées, classés comme autres passifs financiers, sont évalués au coût après amortissement.

**Ventilation des charges communes**

La corporation ventile les salaires et charges sociales par activités au prorata des heures travaillées. La corporation ventile aussi diverses fournitures de bureau et papeterie par activités selon les charges spécifiques à chacune.

**Informations à fournir et présentation**

Les organismes sans but lucratif peuvent choisir d'adopter les chapitres 3862, *Instruments financiers - informations à fournir* et 3863, *Instruments financiers - présentation* ou d'appliquer le chapitre 3861, *Instruments financiers - informations à fournir et présentation*. La corporation a décidé d'appliquer le chapitre 3861.

**3. AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE**

Au cours de l'exercice, la corporation a approuvé l'affectation de deux billets à terme d'une valeur nominale de 375 000 \$ au financement d'immobilisations acquises au cours des exercices 2011 et 2012. La corporation ne peut utiliser à d'autres fins ces montants grevés d'affectation d'origine interne.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES  
30 juin 2012**

<b>4. DÉBITEURS</b>	<b>2012</b>		<b>2011</b>	
Contributions des fabriques	91 921	\$	71 262	\$
Intérêts courus	37 719		42 483	
Taxes à la consommation	32 851		40 388	
Autres	52 718		67 784	
	<b>215 209</b>	<b>\$</b>	<b>221 917</b>	<b>\$</b>
<b>5. PLACEMENTS</b>				
<b>Portefeuille</b>				
Dépôts à terme, intérêts variant de 1,85 % à 4,75 %, réalisables à différentes dates, à la valeur d'acquisition (juste valeur 723 191 \$; 723 191 \$ en 2011)	723 191	\$	723 191	\$
Dépôts à terme, intérêts variant de 4,6 % à 5,5 %, réalisables à différentes dates, à la juste valeur (valeur d'acquisition 142 228 \$; 142 228 \$ en 2011)	142 228		142 228	
Obligations, intérêts variant de 1,5 % à 8,35 %, réalisables à différentes dates, au coût amorti (juste valeur 1 584 555 \$; 1 576 086 \$ en 2011)	1 459 072		1 517 965	
Obligations et actions privilégiées, intérêts variant de 1,5 % à 6,25 %, réalisables à différentes dates, à la juste valeur (valeur d'acquisition 2 503 677 \$; 2 646 733 \$ en 2011)	2 575 837		2 704 007	
Actions canadiennes de sociétés publiques, à la juste valeur (valeur d'acquisition 458 543 \$; 739 365 \$ en 2011)	447 604		796 103	
Fonds communs de placements, à la valeur d'acquisition (juste valeur 127 842 \$; 66 160 \$ en 2011)	127 862		66 160	
Fonds communs de placements, à la juste valeur (valeur d'acquisition 423 325 \$; 509 379 \$ en 2011)	400 259		512 957	
Billet à recevoir, 5 %, recouvrable jusqu'en septembre 2019 par versements mensuels de 1 000 \$, plus intérêts, au coût	87 090		99 090	
Billets à recevoir, Programme d'aide pour les études, nets d'une provision pour prêt douteux de 13 737 \$, au coût	36 148		41 369	
	<b>5 999 291</b>	<b>\$</b>	<b>6 603 070</b>	<b>\$</b>

NOTES COMPLÉMENTAIRES  
30 juin 2012

5. PLACEMENTS (suite)	2012		2011	
Solde reporté	5 999 291	\$	6 603 070	\$
Billet à recevoir, 5 %, net d'une provision pour prêt douteux de 100 000 \$, au coût	—		—	
	5 999 291		6 603 070	
Placements réalisables au cours du prochain exercice	713 905		908 005	
	5 285 386	\$	5 695 065	\$

6. IMMOBILISATIONS

	Coût		Amortissement cumulé		Valeur nette		Valeur nette
Terrain - évêché	71 862	\$	—	\$	71 862	\$	71 862
Terrain - Maison Émard	123 970		—		123 970		123 970
Terrain - Camp Bosco	34 506		—		34 506		34 506
Immeuble - évêché	1 896 076		632 390		1 263 686		1 005 258
Maison Émard	156 389		36 001		120 388		123 475
Chapelle	28 766		18 189		10 577		11 134
Ameublement - évêché	400 915		318 520		82 395		86 151
Bibliothèque - évêché	5 025		3 876		1 149		1 277
Matériel roulant	29 949		19 691		10 258		14 654
Équipement informatique	254 705		230 951		23 754		33 364
	3 002 163	\$	1 259 618	\$	1 742 545	\$	1 505 651

7. CRÉDITEURS

Fournisseurs et frais courus	72 879	\$	76 042	\$
Salaires et vacances	45 727		67 427	
Charges sociales et retenues à la source	19 839		16 141	
Intérêts à distribuer	53 889		50 037	
Intérêts courus	19 494		12 100	
Produits perçus d'avance	500		500	
	212 328	\$	222 247	\$

**NOTES COMPLÉMENTAIRES  
30 juin 2012**

**10. FLUX DE TRÉSORERIE (suite)**

**Intérêts**

Au cours de l'exercice, les flux de trésorerie de la corporation découlant des intérêts s'établissent comme suit :

	<b>2 0 1 2</b>		<b>2 0 1 1</b>	
Intérêts reçus	126 422	\$	132 269	\$
Intérêts payés	127 120	\$	137 309	\$

**11. REVENUS DE PLACEMENTS**

Intérêts sur placements comptabilisés au coût amorti	27 173	\$	34 830	\$
Intérêts sur placements comptabilisés à la juste valeur	94 485		88 447	
Dividendes	26 239		32 405	
Revenus de fonds communs de placements	157		194	
Variations des gains latents (pertes latentes) sur les actifs financiers détenus à des fins de transactions	(107 746)		195 863	
Perte sur cession de placements détenus jusqu'à échéance	(874)		—	
Amortissement de la prime sur actifs financiers détenus jusqu'à échéance	(3 729)		(3 642)	
	<u>35 705</u>	<u>\$</u>	<u>348 097</u>	<u>\$</u>

Les revenus de placements comptabilisés à titre de produits sont répartis comme suit :

	<b>2 0 1 2</b>		<b>2 0 1 1</b>	
Revenus tirés de ressources non affectées	13 135	\$	316 909	\$
Revenus tirés de ressources détenues à titre d'apports reportés non affectées	8 988		17 605	
Revenus tirés de ressources détenues à titre de dotations	13 582		13 583	
	<u>35 705</u>	<u>\$</u>	<u>348 097</u>	<u>\$</u>

**NOTES COMPLÉMENTAIRES  
30 juin 2012**

---

**15. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)**

**Risque de marché**

Le risque de marché associé aux obligations est réduit au minimum, ces actifs étant investis dans des titres gouvernementaux. Quant aux placements en actions et en fonds communs, la politique de placements de la corporation atténue le risque en rééquilibrant son portefeuille régulièrement et en investissant dans le secteur financier canadien.

**Risque de taux d'intérêt**

La dette à long terme porte un taux d'intérêt fixe et, par conséquent, le risque de taux d'intérêt auquel la corporation est exposée est minime.

**Juste valeur**

Les justes valeurs de l'encaisse, des débiteurs et des créditeurs correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur de la dette à long terme à taux d'intérêt fixe est proche de la valeur comptable compte tenu que les conditions d'emprunt de la société correspondent approximativement aux conditions actuelles du marché.

**16. INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL**

Le capital de la corporation est composé des actifs nets. Les objectifs de la corporation en ce qui a trait à la gestion de son capital consistent à assurer la continuité de l'exploitation afin de s'acquitter de sa mission. La corporation gère la structure de son capital en établissant et en surveillant ses budgets annuels de manière qu'il soit maintenu à un niveau satisfaisant.

De plus, la corporation gère des dotations de 194 220 \$ (194 220 \$ en 2011) pour lesquelles les ressources doivent être conservées en permanence. Les revenus de placements afférents à ces montants sont affectés à différents services selon les exigences des donateurs. La corporation s'est conformée aux exigences de ces dotations.

**17. RECLASSEMENT DE POSTES**

Certains chiffres de l'exercice 2011 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de 2012.

